TEST POUR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

année scolaire	école	classe	enseignant

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :
– effectuer un saut dans l'eau ;
– réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
– réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
– nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
– franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.
Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Nom	Prénom	né(e) le	GILET oui / non	RÉUSITE oui / non

Lieu de passation :	Date de passation :
Nom de l'enseignant validant ce test :	Signature :